



DANS CE NUMERO:

Page:

- 1. Programme WRRC
- 2. Éditorial & Solidarité
- 3. Femmes Défenseures de Droits Humains (WHRD) & Déclaration de la Journée internationale de la femme
- 4. Renforcement des capacités & activisme des femmes
- 6. Nouvelles du réseau
- 8. Critiques
- 10. Évènements à venir & Annonces

Nouvelles de toutes les parties du monde. Femmes vivant sous lois musulmanes est un réseau international qui apporte information, solidarité et soutien à toutes les femmes dont la vie est régie et conditionnée par des lois et coutumes censées être dérivées de l'Islam.

## PROGRAMME « LES FEMMES REVENDIQUENT ET REDÉFINISSENT LES CULTURES »

Depuis octobre 2008, Femmes vivant sous lois musulmanes et IWE (*Institute of Women's Empowerment* - Institut du renforcement des capacités des femmes) se sont engagés conjointement dans un programme de trois ans intitulé « Les femmes revendiquent et redéfinissent les cultures : affirmation des droits sur le corps, sur soi et sur les espaces publics » (Programme WRRC - *Women reclaiming and re-defining cultures*). Appuyé par le Fonds de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) N°3, destiné à financer la réalisation de cet objectif (à savoir 'l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes'), le programme WRRC vise à y contribuer en développant et en appuyant des stratégies de renforcement des capacités des femmes qui soient effectivement en mesure de s'opposer aux forces rétrogrades. Celles-ci tentent souvent de se légitimer en se référant à la 'culture', à la 'tradition' et à la 'religion' et se manifestent de plus en plus en tant que fondamentalismes religieux qui fragilisent les positions vulnérables des femmes, par le renforcement des structures patriarcales existantes et l'introduction de nouveaux modes d'oppression.

Le Programme WRRC soutient qu'il est crucial de réfuter les excuses 'culturelles' qui servent à légitimer l'aliénation des femmes. Depuis son lancement, le programme a mis sur pied un groupe de travail stratégique qui sert de comité consultatif et de gestion ; il est composé de membres de Femmes vivant sous lois musulmanes et d'IWE. De plus, **trois groupes de travail** ont été mis sur pied pour s'atteler à des aspects, différents mais étroitement liés, de l'aliénation des femmes justifiée par le relativisme culturel : **sexualité, propriété, succession et droits fonciers** ; et **violence à l'égard des femmes**. Ce dernier groupe de travail s'appuie sur la Campagne globale 'Arrêtons de tuer et de lapider les femmes' ([www.stop-killing.org](http://www.stop-killing.org)) et cherche à soutenir de nouvelles initiatives et stratégies liées à la violence à l'égard des femmes justifiée culturellement. De portée globale, le Programme WRRC se concentrera au cours des prochaines années sur les pays principaux suivants : Afghanistan, Indonésie, Iran, Nigeria, Pakistan, Sénégal, Sri Lanka et Soudan.

Jusqu'en mai 2009, le Dr. Ayesha Imam, membre du Conseil d'administration de

Femmes vivant sous lois musulmanes, a servi de coordinatrice par intérim du Programme WRRC; nous la remercions sincèrement des efforts qu'elle a fournis et des initiatives prises. Nous sommes heureuses d'accueillir, depuis mai, Roya Rahmani comme administratrice du Programme WRRC. Mme. Rahmani appartient au Conseil des membres de Femmes vivant sous lois musulmanes et est un défenseur actif des droits de la femme tant en Afghanistan qu'en Amérique du Nord.

Les initiatives récentes comprennent :

- Un appui accru aux 'campagnes sœurs' menées au Pakistan, afin de s'attaquer à ce que l'on appelle les 'crimes d'honneur' à travers l'art et, en Indonésie, pour lutter contre un projet de loi anti-pornographie rétrograde ;
- Un appui aux activistes pakistanaises et indonésiennes dans leur lutte pour rompre le silence sur la sexualité, pour leur permettre d'appuyer de manière plus efficace les personnes de sexe mixte, celles ayant des orientations sexuelles différentes, les travailleuses du sexe et les femmes dont les droits humains sont violés sur la base de conceptions sociales de la sexualité féminine et des rôles reproductifs ;
- Un appui aux activistes nigérianes pour les aider à mener des formations de sensibilisation en direction des journalistes et des praticiens des médias du pays, comme moyen de s'attaquer à la violence à l'égard des femmes culturellement justifiée ;
- La tenue d'un atelier de 4 jours sur la sexualité ; cet atelier réunira à Rabat (Maroc), plus de 20 activistes venant d'Afrique et du Moyen-Orient, en tant que formatrices et participantes ;
- La traduction dans d'autres langues de publications clés sur les droits humains de la femme.

En juin, le Groupe de travail stratégique et les trois Groupes de travail ont tenu leurs premières réunions d'élaboration de stratégies, à Dakar (Sénégal), et à Londres (Royaume-Uni).

C'est avec beaucoup d'optimisme et d'enthousiasme que nous attendons le Programme WRRC dans les prochaines années.



## ÉDITORIAL & SOLIDARITÉ

Dans ce numéro, nous sommes heureuses du lancement du programme « Les femmes revendiquent et redéfinissent les cultures : affirmation des droits sur le corps, le soi et les espaces publics », une entreprise menée conjointement par Femmes vivant sous lois musulmanes et l'Institut IWE, qui rassemblera des femmes du monde musulman pour leur permettre d'examiner et de débattre de la façon dont les systèmes culturels, traditionnels et religieux sont utilisés comme instruments de légitimation de l'oppression qu'elles subissent.

Les débats actuels sur le voile comme symbole féminin de l'identité musulmane ou sur les codes vestimentaires sont des exemples de ces systèmes à l'œuvre. La controverse discrète entre le président des États-Unis, Barak Obama et le président français Nicolas Sarkozy est symptomatique. Le 4 juin 2009, Obama déclarait devant le parlement égyptien que le « gouvernement des États-Unis est allé en justice pour protéger le droit des femmes et des filles de porter le hijab et pour punir ceux qui les priveraient ce droit. » Deux jours plus tard, en visite officielle en France, M. Obama avait exhorté son homologue à lever l'interdiction du port du voile dans les écoles publiques. M. Sarkozy avait rétorqué : « Le voile intégral est un signe de l'assujettissement des femmes. » Une commission parlementaire composée de divers partis politiques a été mise en place pour mener des investigations sur le port du voile intégral en France et pour préparer des mesures répressives, en accord avec d'autres pays européens.

Un tel débat est perturbant à plus d'un titre car la vraie question est la suivante : « Pourquoi les femmes devraient-elles porter le voile pour que leur identité musulmane soit reconnue? », plutôt que « Pourquoi interdire le voile? » En plus de la question problématique du voile, il y a celle des vêtements en général pour les femmes. Au Soudan, des femmes activistes ont été traduites en justice pour avoir porté le pantalon en public et menacées de flagellation publique. De même, au Nigeria, l'État fédéral tente de légiférer contre tout vêtement (féminin) qu'il considère indécent ; et au Koweït et en Arabie saoudite, des codes vestimentaires restrictifs qui affectent non seulement les femmes mais aussi les minorités sexuelles sont mis en application. Le livre à paraître d'Ayesha Salma Kariapper sur les vêtements des femmes musulmanes au Royaume-Uni présente des perspectives intéressantes sur l'analyse de la situation dans ce pays.

Il est toutefois difficile d'accepter le port obligatoire du voile pour des raisons religieuses et culturelles, tout comme il est difficile d'accepter une interdiction juridique, car les deux démarches sont le produit du contrôle de l'État, des autorités religieuses et de la société sur le corps des femmes. Le recours à la loi pour préserver l'imposition culturellement justifiée de codes vestimentaires est une attaque contre les droits fondamentaux des citoyens. Il est donc fondamental pour les femmes et les hommes de prendre leurs distances par rapport aux contraintes socioculturelles des sociétés antérieures afin de se concentrer sur les nouveaux débats du 21<sup>ème</sup> siècle.

Fatou Sow

Coordonnatrice du Bureau international de coordination de Femmes vivant sous lois musulmanes (WLUML ICO)

## IRAN : Libération de Shadi Sadr, militante des droits humains de la femme



Le Réseau Femmes vivant sous lois musulmanes est très heureux d'annoncer la libération de Shadi Sadr, de la prison Evin, à Téhéran, le mardi 28 juillet 2009. Membre du Conseil de Femmes vivant sous lois musulmanes, Mme Sadr est avocate des droits humains et défend spécialement les droits des femmes en Iran. Elle fait également partie de la Campagne 'Arrêtons la lapidation pour toujours' et de Meydaan

([www.meydaan.com/english](http://www.meydaan.com/english)).

Le 17 juillet 2009, aux environs de 11h30, Shadi Sadr avait été enlevée par un groupe d'officiers en civil alors sur le boulevard Keshavarz, à Téhéran, alors qu'elle se rendait à la mosquée pour la prière du vendredi. Selon le récit d'un témoin, ses amis avaient tenté de l'arracher à ses ravisseurs, mais n'y étaient pas parvenus ; Mme Sadr avait été « sauvagement frappée et traînée au point de perdre son foulard et son manteau. » Elle avait alors été poussée de force dans un véhicule et emmenée. Ses ravisseurs n'avaient présenté, ni carte d'identité, ni mandat d'arrêt et n'avaient donné aucun raison pour son arrestation. Les forces de sécurité avaient mis à sac le domicile de Shadi Sadr pendant plusieurs heures, en présence de sa fille âgée de dix ans, et avaient emporté certains papiers et documents et deux sacs d'ordinateur qui appartenaient à son mari et à sa fille. Le dimanche 19 juillet, les agents de sécurité avaient appelé la famille de Mme Sadr pour lui demander de verser une caution. Niachian ayant demandé aux agents quel montant serait acceptable pour la caution, ceux-ci lui avaient répondu d'apporter une carte d'identité et des documents relatifs à son salaire. Toutefois, après une attente de cinq heures devant la prison Evin, la famille était rentrée chez elle, sans Shadi.

Mme Sadr a été libérée après versement d'une caution de 50.000 dollars US. Elle était accusée d'avoir porté atteinte à la sécurité nationale pour incitation des populations à l'anarchie et à la désobéissance aux ordres de la police, malgré son plaidoyer non violent en faveur des droits humains des femmes. Cet enlèvement était un acte ciblé, contrairement à d'autres arrestations de défenseuses pacifiques des droits humains de la femme en Iran, par exemple lors de manifestations.

## ARABIE SAOUDITE : Une femme de 75 ans emprisonnée et fouettée

30/03/2009 : Femmes vivant sous lois musulmanes et ses alliées exigent de l'Arabie saoudite qu'elle prouve son attachement aux droits humains, par la libération de Khamisa Sawadi, Fahd al-Anzi, et Hadiyan bin Zein et l'annulation de l'ordonnance de déportation.

Veuillez consulter le site Web de Femmes vivant sous lois musulmanes pour des mises à jour sur : [www.wluml.org/english/news.shtml](http://www.wluml.org/english/news.shtml)

Avertissement : L'analyse et les points de vue exprimés dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement ceux du bureau et des coordinations régionales du Réseau international de solidarité Femmes vivant sous lois musulmanes – (Women Living Under Muslim Laws – International Solidarity Network - WLUML) et l'entière responsabilité de tous les points de vue et opinions et de l'exactitude de l'information contenue dans cette publication incombe aux différents contributeurs.



# FEMMES DEFENSEURES DES DROITS HUMAINS & DÉCLARATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La Campagne internationale sur les Femmes défenseures des droits humains est née de la reconnaissance du travail accompli de manière inlassable par ces militantes pour protéger et promouvoir les droits humains. Les défenseures des droits humains sont toutefois confrontées à des risques et des vulnérabilités spécifiques en raison de leur sexe, en plus de ceux auxquels tous les militants des droits humains font face et ont bénéficié de peu d'attention dans le domaine des droits humains. Les défenseures des droits humains, telles que définies par la Coalition, comprennent les femmes engagées dans la défense des droits humains qui sont visées, les unes, pour ce qu'elles sont, et d'autres pour ce qu'elles font. Plus simplement, le terme renvoie aux activistes des droits humains, notamment à celles qui défendent les droits des femmes et des lesbiennes, des homosexuels, des bisexuelles et des transsexuels et qui défendent l'universalité des droits. L'initiative reposait sur les quatre pôles suivants : appel à la reconnaissance des défenseures des droits humains de la femme ; mise en exergue de la violence perpétrée par des acteurs non étatiques tels que les groupes politiques fondamentalistes, la famille et la communauté ; et examen de la question de la sexualité par rapport aux atteintes dont sont victimes les militantes des droits humains.

Dans son rapport de 2002 présenté à la Commission des droits de l'homme des Nations-Unies, Mme Hina Jilani, ancienne Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, s'est penchée sur leur situation critique. La portée du genre dans la protection et le soutien des défenseurs des droits humains est également intégrée au mandat de Mme Margaret Sekaggya, la nouvelle Rapporteuse, avec qui la Coalition des défenseures des droits humains a tenu une réunion stratégique, le 18 juin 2009.

La Coalition internationale des défenseures des droits humains a été formellement constituée, en novembre 2008, et comprend divers réseaux et organisations des droits de la femme et des droits humains. Femmes vivant sous lois musulmanes (Women Living Under Muslim Laws - WLUML) siège au Comité exécutif de la Coalition. La Coalition s'engage : respecter la Déclaration des Nations-Unies sur les défenseures des droits humains, y compris les principes et pratiques d'universalité des droits humains et de la non-violence ; et à prendre des mesures pour la protection et le soutien des défenseures des droits humains, y compris le soutien de leur activisme et de leur bien-être.

La Coalition des défenseures des droits humains a diffusé, le 8 mars 2009, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, une déclaration conjointe qui énonce que les défenseures des droits humains à travers le monde « contestent les structures de la discrimination et de l'oppression qui créent des environnements propices à la violation des droits humains. Dans le contexte de la récession économique actuelle, l'accès des défenseures des droits humains à la défense et à la protection est affecté par le tarissement des ressources qui aggrave la nature des attaques dirigées contre elles et en élargit le spectre. [...]

*[Nous] notons avec une vive préoccupation les déclarations de certains pays qui tentent de saper les engagements aux normes internationales de droits humains existants, en particulier la non-discrimination sur la base du sexe et de l'orientation sexuelle, qui menacent les droits humains des*

*défenseures des droits humains, y compris les lesbiennes, les homosexuels, les bisexuels et transsexuels.*

*Nous mettons également l'accent sur l'importance que revêt le travail accompli par les défenseures des droits humains pour documenter, surveiller et assurer la protection de celles qui subissent des attaques en raison de leur religion ou de leur croyance, ou parce qu'elles exercent leur droit à la liberté d'expression. Nous soutenons que ces deux droits sont interdépendants et se renforcent mutuellement et notons que des tentatives visant à les restreindre au motif de la 'diffamation des religions' saperont les normes existantes et entraveront le travail des défenseures en légitimant les attaques ciblées contre elles. [...]*

Le travail de la Coalition des défenseures des droits humains se poursuit, avec une conversation stratégique intitulée « Aborder les lacunes dans la défense des militantes des droits humains », en juin 2009, et l'élaboration d'un manuel qui documente les violations à l'égard des défenseures des droits humains.



Vous pouvez en savoir plus sur la Coalition WHDR sur leur site Web : [www.defendingwomen-defendingrights.org](http://www.defendingwomen-defendingrights.org)

Et en téléchargeant *Claiming Rights, Claiming Justice : A Guidebook on Women Human Rights Defenders* sur : <http://tiny.cc/ULVVg>

## **Insiste, Résiste, Persiste, Existe : Women's Human Rights Defenders' Security Strategies**

Jane Barry et Vahida Nainar, (2008: Urgent Action Fund, Kvinna Till Kvinna & Frontline), 96 pp.

Cette publication nous rapporte les voix des défenseures des droits humains (*Women Human Rights Defenders - WHRDs*) à travers le monde. Chaque femme parle de son expérience personnelle de combat contre la violence et la discrimination dans des contextes complexes, dans des situations de conflits déclarés ou cachés, de violence armée organisée ainsi que de montée des fondamentalismes. Elle introduit également le concept de 'sécurité intégrée', inventé par les activistes colombiens et repris par d'autres défenseures des droits humains à travers le monde : un concept qui nous défie tous de redéfinir le concept de 'sécurité' et de reconnaître que la sécurité intégrée signifie se sentir en sécurité dans tous les aspects de nos vies – de notre capacité à nourrir nos familles à celle de parler librement de nos gouvernements.

Vous pouvez télécharger la déclaration intégrale sur : <http://tiny.cc/weW01>

# RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET ACTIVISME DES FEMMES

## Manifestations contre les lois relatives à la famille

AFGHANISTAN : En avril 2009, plus de 300 femmes afghanes ont manifesté dans les rues de Kaboul contre le nouveau code de la famille signé par le Président Karzai. Les femmes activistes de l'Iran voisin ont fait part de leur appui total à cette manifestation.



D'autres photos sur : [www.timesonline.co.uk/tol/news/world/asia/article6098614.ece](http://www.timesonline.co.uk/tol/news/world/asia/article6098614.ece)

Le nouveau code de la famille introduit une gamme de ce que l'on appelle des restrictions de style taliban, et, en particulier, restreint les droits des femmes chiites. Les musulmans chiites comptent pour près de 20% de la population afghane. Au titre de ce nouveau code de la famille, l'âge au mariage pour les filles chiites est abaissé de 18 à 16 ans ; le viol conjugal est légalisé ; et les femmes ne sont pas autorisées à quitter le domicile, sans l'autorisation de leur mari.

Les manifestants afghans, essentiellement des femmes, se sont rassemblés devant une des madrasas chiites les plus influentes – *The School of the Last Prophet* – (l'École du dernier prophète), où sont basés les érudits chargés de l'élaboration du code de la famille. Brandissant des banderoles et des pancartes, les manifestants ont utilisé des mégaphones pour revendiquer leurs droits. Ils se sont toutefois heurtés à une manifestation encore plus vaste : des hommes et des femmes qui ont traité les manifestantes de « putes » et exigé des lois islamiques.

Les manifestantes afghanes n'ont pas bénéficié du soutien de leurs concitoyens. Le seul qu'elles ont reçu émanait de leurs sœurs iraniennes qui ont publié la déclaration intitulée *Support of Women in Afghanistan Against their New Family Law* - Soutien aux femmes d'Afghanistan contre leur nouveau code de la famille.

« A nos sœurs afghanes harcelées : Nous, activistes du mouvement des femmes iraniennes, tentons régulièrement et de manière responsable de suivre les activités, les réussites et les échecs des femmes de la région. Parce que nous estimons que chaque réussite ou chaque échec essuyé par les femmes, en particulier dans notre région, peut avoir des effets réciproques sur les femmes iraniennes et sur notre société dans son ensemble. »

Johanna Heden

## Victoire électorale des femmes

KOWEIT : La victoire historique remportée par les quatre candidates, Massouma Al-Mubarak, Aseel Al-Awadhi, Rola Dashti et Salwa Al-Jassar, lors des élections du mois dernier, est perçue comme un vote pour le changement dans l'État du Golfe. Bien que le Parlement ait été établi en 1962, ce n'est qu'en 2005 que les droits politiques étaient accordés aux Koweïtiennes. Ajoutez à cela les tensions récentes entre le cabinet dominé par les membres de la famille régnante et les parlementaires élus, qui ont amené l'Émir, Sheikh Al-Sabah, à dissoudre l'Assemblée nationale du Koweït en mars ; de plus, le scrutin du 16 mai 2009 était le troisième en trois ans.

Les femmes ont remporté des sièges au sein de l'Assemblée nationale de 50 membres, après deux tentatives infructueuses, en 2006 et 2008. Selon Kuwait Times, seuls 19 des 282 candidats inscrits étaient des femmes, soit une baisse par rapport aux 28 femmes inscrites l'an dernier et aux 31 inscrites en 2006.

Dans la période menant à l'élection, certains membres du parti politique islamique salafite avaient appelé à un boycott des femmes candidates, mais cela ne les a pas découragées ; selon Aseel al -Awadhi, professeure de philosophie à Kuwait University, élue au Parlement, il était temps pour les femmes de jouer un rôle dans la politique en général. En outre, les parlementaires islamistes ont enregistré un recul : les islamistes sunnites et leurs alliés tribaux occupent à présent 11 sièges au Parlement, en baisse par rapport aux 21 sièges précédents.

### « La réussite des femmes reflète la faible performance des islamistes »

Mary Ann Tetreault, qui enseigne les affaires internationales à Trinity University, à San Antonio (Texas), a cherché, dans un entretien avec Inter Press Service, à contrer l'idée fautive selon laquelle toutes les femmes parlementaires sont 'libérales' : « Elles ne sont libérales que dans la mesure où elles sont ouvertes d'esprit, mais elles ont toutes des visions, des perspectives idéologiques, des approches de la politique et des intérêts différents, et ces différences deviendront plus évidentes à mesure qu'elles s'engageront dans la vie parlementaire ». En effet, a-t-elle ajouté, la réussite des femmes reflète la faible performance des islamistes. « Deux femmes parlementaires ont fait perdre des sièges aux députés islamistes. C'est peut-être cela qui a stimulé la fatwa salafite (décret) spécifiant que les femmes qui postulaient pour un mandat politique commettaient un péché et que le vote des femmes était illicite. »

Eleanor Kilroy



## Mariage précoce au Nigeria : Entretien avec Asma'u Joda

Nous sommes nombreuses à avoir pris conscience du phénomène du mariage précoce qui détruit les chances dans la vie, les libertés et le bien-être physique et mental des jeunes filles à travers le monde. Nous présentons ici un entretien avec Asma'u Joda, membre du réseau WLUML, sur son travail relatif à l'élimination du mariage précoce au Nigeria.

**Sheherezade Kara : Quelles sont les activités actuellement en cours ?**

**Asma'u Joda :** Au Royaume-Uni, le Forum sur le mariage et les droits des femmes et des filles (*Forum on Marriage and the Rights of Women and Girls*) – un réseau d'organisations basées essentiellement au Royaume-Uni, qui milite contre le mariage précoce et la violence à l'égard des femmes) – a proposé un ensemble d'outils de plaidoyer à la suite d'une série de réunions internationales. La question du mariage précoce est liée à celle du prix de la mariée. En effet, dans la mesure où la dot – *bride price* – tend à être de plus en plus élevée, les parents donneront leurs filles en mariage et obtiendront ainsi les vaches ou d'autres ressources nécessaires pour s'acquitter du prix de la mariée que leurs fils doivent verser. Le Forum a assisté, durant l'automne de 2005, à une réunion sur ce problème organisée à Kampala (Ouganda) par le MIFUMI Project (une agence internationale d'aide et de développement qui appuie les besoins et promeut la protection des femmes et des filles affectées par la violence et les abus domestiques, ainsi que par les violations liées à la dot).

**« Les filles et les femmes prennent conscience du fait que leurs parents et les membres de leur famille n'ont pas le droit de les forcer à se marier et qu'elles ont le droit de se choisir un mari. »**

Je dirige le *Centre for Women and Adolescent Empowerment* (Centre pour le renforcement des capacités des femmes et des adolescents) dans l'État de Yola Adamawa, dans le Nord-Est du Nigeria. Nous avons beaucoup fait pour mettre un terme au mariage précoce, notamment en nous rendant devant les tribunaux avec des filles victimes de mariage précoce. Nous avons été en mesure de faire annuler de tels mariages sur la base du non-consentement des filles à ces mariages. Nous avons également empêché des mariages précoces en amenant les membres des communautés à les signaler. De plus, nous avons recours à des femmes dirigeantes respectées pour parler aux parents, avec un taux de réussite élevé. Les filles et les femmes sont en train de prendre conscience du fait que leurs parents et les membres de leur famille n'ont pas le droit de les forcer à se marier et qu'elles ont le droit de choisir leur mari.

**SK : Qu'avez-vous planifié pour l'année à venir ?**

**A.J. :** Dans notre plan stratégique 2009-2012, même si nous reconnaissons que nous avons eu un impact et que nous avons réduit de manière spectaculaire la prévalence des mariages précoces, nous devons poursuivre le travail et plaider en faveur de son éradication totale. Le Centre, en collaboration avec *Women In Adawama* (un nouveau forum politique des femmes de Adamawa State), travaille à garantir l'adoption, par

l'Adamawa State House of Assembly, du projet de loi sur l'égalité des chances - *Gender and Equal Opportunities Bill* - et de la loi relative aux droits de l'enfant, qui traitent tous deux du mariage précoce. Musawah Nigeria est en train de rédiger une proposition pour répondre à une demande de la Commission nigériane des droits de l'homme (qui fait pression en faveur de l'adoption de la loi relative aux droits de l'enfant dans le Nord Nigeria), de FOMWAN (*Federation of Muslim Women in Nigeria*), une organisation religieuse et de WRAPA (*Women Rights Advancement Protection Agency*), une organisation sur les droits de la femme).

**S.K. : Quels résultats attendez-vous ?**

**A.J. :** Un projet de loi contraignant tous les Nigériens à mettre un terme au mariage précoce et à faire reconnaître par la communauté qu'il n'est pas bon pour les filles d'être mariées avant d'être prêtes.

**S.K. : Que pouvons-nous faire, nous membres du réseau, pour appuyer cette campagne ?**

**A.J. :** En parler et dénoncer. Y compris disséminer l'information sur le mariage précoce et le condamner lorsqu'il se produit. Un grand nombre de membres du réseau sont déjà impliqués. Le principal problème que nous rencontrons dans notre plaidoyer contre le mariage précoce, c'est l'insuffisance des fonds disponibles ; les donateurs estiment qu'ils s'immiscent dans « les cultures et les traditions des populations ». Nous devons faire évoluer cet état d'esprit et montrer aux donateurs que les filles ont le droit de choisir et que le système patriarcal n'a pas le droit de gêner leur vie.

**S.K. : Que souhaitez-vous ajouter ?**

**A.J. :** Nous devons être plus agressives dans nos efforts pour convaincre nos donateurs de financer des projets afin de mettre un terme au mariage précoce. C'est une atteinte aux droits des victimes : à la vie (car il y a un risque de décès) ; à la santé (les statistiques montrent que la mortalité maternelle concerne essentiellement les mères adolescentes, comme les fistules vésico-vaginales et anales - FVV et FA, etc.) ; à la liberté d'expression (on ne demande pas aux filles leur consentement) ; à jouir pleinement de la vie (lorsqu'elles sont données en mariage, les filles perdent la capacité de jouer, etc.).

Entretien par Sheherezade Kara, membre du réseau Femmes vivant sous lois musulmanes.

Pour de plus amples informations sur le Projet MIFUMI Project, consulter : [www.mifumi.org](http://www.mifumi.org)





## NOUVELLES DU RÉSEAU

### Conférence de recherche arabo-danoise

Du 13 au 15 mai 2009, se tenait, à Aalborg University (Danemark), une conférence organisée par le Centre de recherche féministe (*Feminist Research Centre - FREIA*), en collaboration avec l'Institut pour les études sur les femmes dans le monde arabe (*Institute for Women's Studies in the Arab World - IWSAW*) et l'Université américaine libanaise (*Lebanese American University*) de Beyrouth (Liban).

Intitulée *Knowledge -Empowerment – Politics: Gender Research and Women's Grassroots Activism – The Danish-Arab Research Conference*, cette conférence interdisciplinaire visait à présenter la recherche sur les relations entre l'activisme des femmes des communautés de base, la recherche de genre et les changements politiques dans les pays arabes et nordiques. Elle posait les questions suivantes :

#### « Dans quelles circonstances les mouvements et les ONG féministes réussissent-ils à générer des réformes juridiques pour les femmes ? »

« Dans quelles circonstances les mouvements féministes et les ONG réussissent-ils à générer des réformes juridiques pour les femmes ?

Y a-t-il eu des échanges sur les expériences pour déterminer ce qui marche et ce qui ne marche pas ? Quel est rôle des organisations internationales ? Quelle est la relation entre l'activisme à la base, la recherche de genre et la recherche en général ? »

La conférence était structurée en 6 ateliers :

- Histoires du féminisme à la base
- Aspects sexués de la migration nationale et internationale
- Religion, valeurs, genre et activisme à la base
- Famille, activisme des femmes et recherche de genre
- Droits humains et relations entre les sexes
- Démocratie, présence politique et représentation politique

Amal Al-Ashtal, du réseau Femmes vivant sous lois musulmanes, qui assistait à la conférence, a présenté ses travaux sur le mouvement des femmes yéménites.

Pour des détails complémentaires, consulter : <http://tiny.cc/LWxJC>

### Réunion « Accès des réseaux d'auto-assistance à la sphère internationale »

Du 23 au 25 mars 2009, Femmes vivant sous lois musulmanes a participé à une réunion organisée par l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG) et la Fondation Ford, intitulée « Accès des réseaux d'autosuffisance à la sphère internationale : articuler les actions locales et les stratégies de plaidoyer globales ».

Tenue à Rambouillet (France), la réunion a rassemblé des participants venant de divers réseaux transnationaux. Dans chaque réseau, un délégué a travaillé essentiellement au niveau international et un autre essentiellement au niveau de la base.

Les participantes venaient de réseaux mobilisés sur 4 causes ou domaines d'action, à savoir :

- Minorité ethnique et mouvements indigènes : *International Alliance of Indigenous & Tribal People of the Tropical Forest; Indigenous Information Network (IIN)* ;

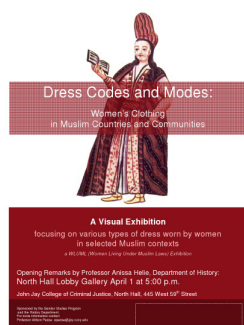
- Population urbaine marginalisée : *International Alliance of Inhabitants; Shack/Slum Dwellers International; Streetnet (Alliance of International Street Trader and Hawker Organisations); Wiego (Women in Informal Employment/Global Wastepickers Network)*; Personnes vivant avec le VIH/Sida : *Positive Women's Network; Nepwhan (Network of People living with Aids in Nigeria); International Community of Women Living with HIV and AIDS* ;

- Femmes travaillant à la base : *WLUML (Femmes vivant sous lois musulmanes)* ; *GROOTS (Grassroots Organizations Operating Together In Sisterhood)* ; *WEAP (Women's Economic Agenda Project)*.

Au lieu de solliciter des communications, le séminaire avait, préalablement à la réunion, demandé aux participantes, d'apporter des vidéos et courts métrages répondant à un ensemble de questions sur les structures et les objectifs de leurs réseaux. Ces vidéos ont été montées en long métrage. Samia Allalou (Algérie/France) et Aisha Lee Shaheed (Canada/Pakistan), de Femmes vivant sous lois musulmanes, ont participé à la réunion. La troisième déléguée prévue de Femmes vivant sous lois musulmanes Mahboubeh Abbasgholizadeh (Iran), n'a malheureusement, pas été en mesure d'y assister.



## Exposition sur les codes et modes vestimentaires de Femmes vivant sous lois musulmanes



John Jay College of Criminal Justice a accueilli, en avril 2009, l'exposition Codes et modes vestimentaires (Dress Codes and Modes Exhibition) de Femmes vivant sous lois musulmanes. Cette exposition explore l'habillement à travers l'espace et le temps et souligne l'influence

d'une diversité de facteurs : la classe, le statut, la région, le travail, l'interprétation religieuse, l'ethnicité, la vie urbaine/rurale, la politique, la mode, le climat, etc. L'exposition a été inaugurée par le Dr. Anissa Hélie, professeure au Département d'histoire de John Jay College et membre du Conseil d'administration de Femmes vivant sous lois musulmanes.



© Allison Pease

Dr. Anissa Hélie, professeure au Département d'histoire de John Jay College et membre du Conseil d'administration de Femmes vivant sous lois musulmanes, durant son discours d'ouverture.

### « Très imaginatif et très puissant »

L'exposition a suscité des réactions très positives. De nombreux étudiants, qui ont regardé l'exposition avec curiosité, l'ont qualifiée de « très imaginative et très puissante ».

Johanna Heden

## Film documentaire : « A Small Dream »

« Je veux que les étudiants excellent dans la vie et proclament fièrement qu'ils ont autrefois étudié à la Moach Goth Replication School... Parfois, lorsque les gens nous taquinaient dans la rue en disant « elle pense qu'elle est la gardienne du bien-être de notre communauté ... », je priais de tout mon cœur : « ne me donne pas de foyer, mais donne aux enfants une bonne école ; je veux juste qu'en comparant [mon foyer et l'école], les gens voient ma sincérité et mes années de labeur ; et reconnaissent que je n'ai pas travaillé pour moi-même, mais pour la réalisation d'un petit rêve... »

J'ai été témoin d'un phénomène très intéressant dans la communauté Moach Goth. Moach Goth est habité par des personnes venant des zones reculées du Baloutchistan, du Sindh et de la province NWFP (*North-West Frontier Province*), ainsi que par des migrants afghans qui ont leurs propres normes culturelles. La plupart des femmes qui y vivent sont soucieuses d'éduquer leurs filles, parce qu'elles estiment que l'éducation est un moyen de renforcer les capacités et qu'elles souhaitent leur épargner les souffrances qu'elles ont elles-mêmes endurées dans leur existence, alors que les hommes résistent toujours à l'idée de les éduquer. Humaira Bachal appartient à la prochaine génération. Elle a 20 ans aujourd'hui et les jeunes enseignants et les étudiants qui constituent son équipe se battent pour instaurer le changement, grâce à leur dévouement, leur engagement et leur résistance aux injustices.

Assise à même le sol nu de son domicile, sans portes ni fenêtres, avec juste un toit au dessus de sa tête, Humaira m'a raconté son histoire. J'ai vu dans ses yeux, si clairs, si déterminés et remplis de foi dans ce qu'elle fait depuis l'âge de juste dix ans, qu'il y avait un film à faire. En tant que réalisatrice, cette histoire n'est pas, pour moi, une simple histoire de développement, mais de résistance au Système, à la Culture et à la Classe : le système qui favorise toujours des personnes ayant déjà le pouvoir et les ressources ; la culture utilisée pour désavantager des personnes au motif de leur sexe, de leur race et de leur couleur ; et la classe qui est maintenue de manière délibérée par le système.

Élève de première année (*first grade*), Humaira était la seule à fréquenter à l'école, alors que tous ses amis jouaient dans les rues. Elle pensait que l'école était une punition, mais elle en était rapidement venue à s'estimer privilégiée. Ceci l'avait perturbée jusqu'au moment où, entrant en dernière année du cours élémentaire, elle avait pensé à un moyen de corriger cette injustice : elle enseignerait aux enfants, à domicile, les leçons qu'elle avait apprises en classe. Ayant recruté sa jeune sœur, Tahira, Humaira avait supplié les élèves de lui faire don des pages inutilisées de leurs cahiers et des bouts de crayon et avait commencé à donner des leçons à ses amies, tous les jours, après l'école.

Curieuse de savoir qui était le soutien et le modèle d'Humaira, je finis par rencontrer sa mère, Zainab Bibi, qui avait été victime d'ostracisme social et d'abus verbaux et même physiques de la part de sa famille tant immédiate qu'étendue, en raison de sa détermination à donner une éducation à ses filles.

J'ai trouvé en Humaira une féministe autochtone, une activiste des droits des femmes à la base et une représentante des femmes du Pakistan, qui non seulement sont conscientes de leurs problèmes et de la discrimination entre les sexes, mais qui sont également prêtes à lutter, ayant développé leur propre forme de résistance à l'injustice qui prévaut au sein de leur société, au nom de la culture, de la religion et de la tradition.

Gulnar Tabassum

Vous pouvez voir le film sur : <http://r4d.blip.tv/file/2116878>

## Religion, culture et politique : Mon corps n'est-il pas le mien ?

Dans ce bref article, je discuterai des relations complexes entre la religion, la culture, la politique et la place des femmes au sein de la société, leur corps et leur santé.

Au cours de ces trente à quarante dernières années, les femmes se sont essentiellement concentrées sur leur place au sein de la famille, la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi comme fondement de leur pouvoir économique et de leurs droits politiques en tant que citoyennes.

### « Le contrôle du corps des femmes est devenu un projet politique »

Ces questions sont particulièrement litigieuses dans des contextes où la religion, la culture et la politique sont en contradiction ou de connivence. Je discuterai, ci-dessous, de deux facteurs qui ont un impact considérable sur les questions et les discours ayant trait à la santé des femmes : « les incidences délétères du capitalisme mondial et de la restructuration macro-économique sur les niveaux de pauvreté et la santé, et l'essor de forces politico-religieuses fondamentalistes explicitement antiféministes » (R. Petchesky 2003)

### La santé des femmes est une question de développement humain.

Ce ne sont pas uniquement la pauvreté ordinaire, la faible croissance économique et l'absence de structures ou la mauvaise qualité des structures existantes, ainsi que la dégradation de l'environnement, qui ont des effets négatifs sur les besoins et les droits des femmes (Madunagu 2006), mais aussi la 'pauvreté organisée' – c'est-à-dire les processus de mondialisation « qui visent l'amélioration de la gestion macroéconomique ou la hausse du produit national brut tout en ignorant ou en réduisant les revenus et les moyens de subsistance de la majorité » (Sen 1994). Toutefois, même si nombre de politiciens promettent des réformes minimales, le centre de santé rural occasionnel et la distribution sporadique de vaccins ne suffisent certainement pas à promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes.

### Pourquoi la question de la religion revêt-elle toujours autant d'importance aujourd'hui ?

Il est incontestable que la religion est un enjeu dans la politique. Même lorsqu'elles sont formellement reléguées dans la sphère privée – comme c'est le cas dans la plupart des pays européens – les religions ne sont jamais absentes de la politique. On note à travers le monde un net essor des groupes religieux radicaux qui se fixent pour but de transformer la société en fonction de normes 'religieuses'. En outre, la 'culture' sert d'outil de redéfinition des relations et du contrat social entre l'État et ses citoyens (en particulier les femmes) – par exemple l'imposition d'habits et de codes de conduite « appropriés » dans la sphère publique/privée. Le contrôle du corps de la femme est devenu un projet politique.

### « La laïcité est une question clé dans les débats sur la démocratie et est à la fois louée et contestée comme principe fondamental de la modernité. »

#### Lois relatives à la famille

Les populations musulmanes, indépendamment du degré de religiosité, ont toujours insisté sur la gestion des relations hommes/femmes au sein de la famille selon les principes islamiques. La majeure partie des dirigeants politiques dans les pays musulmans continuent d'élaborer et de réviser le code de la famille sur la base de leur interprétation de la Shari'a. Les lois relatives à la famille sont au cœur des controverses politiques qui divisent les groupes religieux et les organisations féminines. De plus, les résolutions et déclarations internationales qui visent à réduire la discrimination sont continuellement contestées par les gens 'ordinaires' et par les groupes fondamentalistes.

#### En conséquence, comment aller au-delà de ces positions ? Quelques mots sur la laïcité

La notion de laïcité remet en cause la nature des relations entre l'autorité politique et le pouvoir religieux. Toutefois, la laïcité ne renvoie-t-elle qu'à la séparation de l'État et de la religion ? La réponse est résolument non. Il y a de nombreuses conceptions de la laïcité, car les perceptions varient de manière significative en fonction des protagonistes, des contextes et des questions. La laïcité est une question clé dans les débats sur la démocratie ; elle est à la fois louée et contestée, comme principe de base de la modernité.

### « Il faut également déconstruire les relations entre la religion, la culture et la politique dans l'élaboration des lois qui ont un impact sur le corps et la santé des femmes. »

L'Islam a été largement critiqué comme incompatible avec la laïcité. La montée du fondamentalisme religieux a favorisé la poussée de l'hostilité des communautés musulmanes à l'égard du message laïque contemporain (Bencheikh 2005). Face à de tels arguments, Tariq Ramadan propose une réforme de l'Islam pour en faire une force de transformation du monde (2006). Toutefois, le débat porte-t-il ici sur la réforme de l'Islam ? Il ne porte certainement pas sur l'élaboration du droit. Il est clair qu'une approche des droits humains est cruciale pour les citoyens dans le monde et que les femmes doivent participer aux décisions prises sur leur corps. Les systèmes patriarcaux ne peuvent plus continuer à contrôler le corps et la santé des femmes. Bien que la plupart des États aient signé et ratifié les résolutions internationales sur les droits humains, il est difficile de mettre en application la plupart des documents internationaux et d'intégrer la justice entre les sexes dans le droit en raison de l'opposition des parlementaires et des sociétés, comme cela a été démontré par des événements récents dans diverses parties du monde musulman. Il y a lieu également de déconstruire les relations entre la religion, la culture et la politique dans l'élaboration des lois qui ont un impact sur le corps et la santé des femmes.

Fatou Sow

Extrait du discours d'ouverture de la conférence « Genre, Islam et santé en Afrique », University of North Carolina, à Chapel Hill (USA), 16-18 avril 2009.

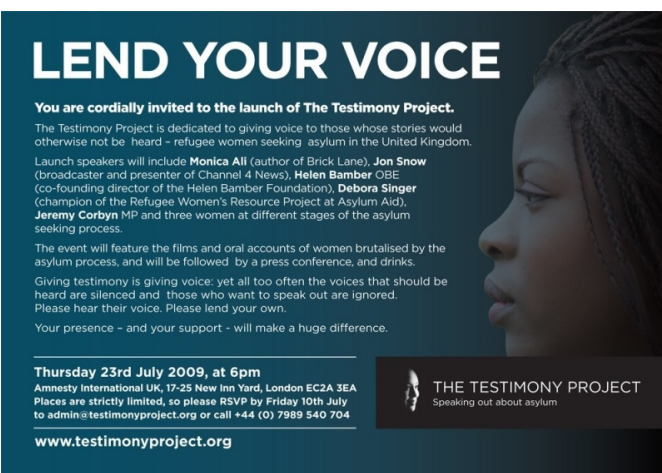




## Testimony Project

Le 23 juillet 2009, « *The Testimony Project* » - le Projet de témoignage - a été lancé au siège d'Amnesty International-Royaume-Uni, à Londres, en présence de deux membres du personnel du Bureau de coordination de Femmes vivant sous lois musulmanes (ICO). Cet événement a rassemblé des individus et des organisations de toutes les parties du pays, pour faire entendre la voix des femmes demandeurs d'asile et écouter leurs histoires, afin de forger un réseau pour les appuyer.

Bella, Marjorie et Farhat sont trois femmes qui ont fourni des témoignages sur leurs propres expériences de demandeurs d'asile. Leurs histoires, communes à des centaines de personnes qui ont vécu les mêmes circonstances, sont des récits de violence, de dénuement, d'humiliation et d'isolement, et elles refusent d'étouffer leurs voix. Bella et Marjorie ont quitté l'Ouganda pour fuir la persécution politique, alors que Farhat est partie du Pakistan avec ses enfants après avoir enduré la violence domestique. Les tortures physiques et psychologiques qu'elles ont subies dans leurs pays d'origine ne leur ont pas garanti un traitement bienveillant au Royaume-Uni ; en effet, elles ont été soumises à des injustices et une discrimination accrues à leur arrivée dans ce pays.



**LEND YOUR VOICE**

You are cordially invited to the launch of **The Testimony Project**.

The Testimony Project is dedicated to giving voice to those whose stories would otherwise not be heard - refugee women seeking asylum in the United Kingdom.

Launch speakers will include **Monica Ali** (author of *Brick Lane*), **Jon Snow** (broadcaster and presenter of Channel 4 News), **Helen Bamber** OBE (co-founding director of the Helen Bamber Foundation), **Debora Singer** (champion of the Refugee Women's Resource Project at Asylum Aid), **Jeremy Corbyn** MP and three women at different stages of the asylum seeking process.

The event will feature the films and oral accounts of women brutalised by the asylum process, and will be followed by a press conference, and drinks.

Giving testimony is giving voice: yet all too often the voices that should be heard are silenced and those who want to speak out are ignored. Please hear their voice. Please lend your own.

Your presence - and your support - will make a huge difference.

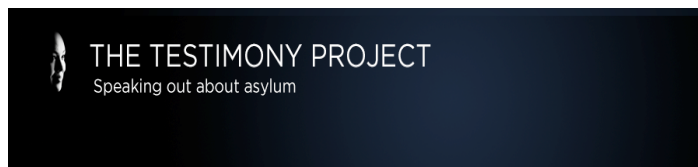
**Thursday 23rd July 2009, at 6pm**  
Amnesty International UK, 17-25 New Inn Yard, London EC2A 3EA  
Places are strictly limited, so please RSVP by Friday 10th July to [admin@testimonyproject.org](mailto:admin@testimonyproject.org) or call +44 (0) 7989 540 704

[www.testimonyproject.org](http://www.testimonyproject.org)

**THE TESTIMONY PROJECT**  
Speaking out about asylum

D'autres intervenants ont prêté leurs voix au Projet de Témoignage, entre autres : Monica Ali, écrivaine et auteure de *Brick Lane*, qui a insisté sur le fait qu'il était important de raconter une histoire crédible ; et Jon Snow, commentateur et présentateur de Channel 4 News, qui incite à utiliser l'Internet et les réseaux sociaux pour sensibiliser sur ce qui se passe tous les jours à travers le monde.

Debora Singer, en particulier, une militante du projet *Refugee Women's Resource Project* - Ressources pour les femmes réfugiées - à Asylum Aid, a examiné les raisons pour lesquelles les femmes demandeurs d'asile sont davantage victimes de discriminations que les hommes. Elle a souligné le peu d'attention accordée aux questions qui affectent les femmes (c'est-à-dire les MGF, les crimes d'honneur, les mariages forcés et la violence domestique), au moment de la rédaction de la Convention des Nations-Unies relative au statut des réfugiés, ainsi que le manque de compréhension des besoins et des droits des femmes au sein du UK Border Agency et du Asylum and Immigration Tribunal (AIT).



En outre, le député Jeremy Corbyn a ajouté sa voix en dénonçant la 'tick the box mentality' - la mentalité 'cochez dans la case' - et l'inhumanité du processus britannique d'octroi d'asile. Au nombre des autres intervenants figuraient Helen Bamber OBE, directrice et co-fondatrice de la Helen Bamber Foundation, et Chris Leave, conteur, qui, à travers sa lecture de l'histoire d'un enfant demandeur d'asile, a rappelé au public que « l'histoire signifie que le conteur est vivant. »

### « Le récit signifie que le conteur est vivant. »

En effet, Testimony Project vise à « donner une voix à ceux qui autrement ne seraient pas entendus », en particulier les femmes demandeurs d'asile et réfugiées, car ce sont les plus vulnérables, et souhaite renforcer leurs capacités en leur fournissant des renseignements utiles et une expertise essentielle (à cette fin, voir la Charte des droits des femmes demandeurs d'asile, également approuvée par nombre d'autres organisations). Une communauté effective regroupant des individus et des organisations anime le Site web, ce qui contribuera à créer et à élargir un espace sûr pour partager les expériences, bénéficier d'un soutien et obtenir des conseils juridiques.

Chiara Maurilio

Pour en savoir plus sur Testimony Project, consulter : [www.testimonyproject.org.uk/](http://www.testimonyproject.org.uk/)

Pour lire la Charte, connaître les organisations qui l'ont approuvée et en faire partie, aller sur : [www.asylumaid.org.uk](http://www.asylumaid.org.uk)

## Une féministe musulmane : Exploration d'identités multiples

Neng Dara Affiah, qui s'identifie comme féministe, est Commissaire auprès de la Commission nationale sur la violence à l'égard des femmes et militante fervente des droits humains en Indonésie. Elle a assisté au troisième Institut sur le Leadership féminisme dans le monde musulman de Femmes vivant sous lois musulmanes, tenu en 2007, en Malaisie. Nous sommes heureuses d'annoncer que ses mémoires ont à présent été publiées :

### Muslimah Feminist : Penjelajahan Multi Identitas (Une féministe musulmane : Exploration d'identités multiples)

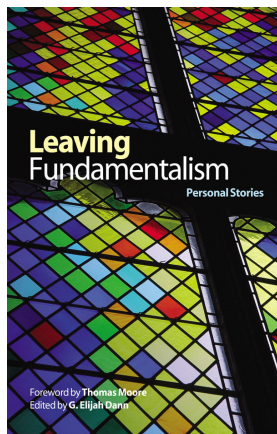
Pour de plus amples consultations, consulter :

[www.commongroundnews.org/article.php?id=25700&lan=en&sid=1&sp=0&isNew=1](http://www.commongroundnews.org/article.php?id=25700&lan=en&sid=1&sp=0&isNew=1)



## CRITIQUES

Essai



### Une perspective rare et humaine sur les raisons pour lesquelles *Leaving Fundamentalism : Personal Stories* attire ou rebute.

**Préface de Thomas Moore. Publié sous la direction de G. Elijah Dann. (Waterloo, ON : Wilfrid Laurier University Press, 2008)**

Les mouvements fondamentalistes sont une caractéristique marquante du paysage politique moderne, avec des groupes qui ont recours aux discours de la 'religion' et de la 'culture' pour revendiquer le droit de déterminer ce qui est authentique, acceptable, interdit et prioritaire. Les chapitres de *Leaving Fundamentalism* offrent un éclairage singulier sur la vie et les pensées de personnes qui ont été engagées dans des groupes fondamentalistes, dans ce cas, ceux généralement liés à la chrétienté. Le titre vise à revendiquer le terme 'fondamentalisme' pour renvoyer aux « églises protestantes conservatrices des États-Unis et du Canada », sur la base de l'expression de la théologie chrétienne conservatrice dans la collection de brochures intitulée : *The Fundamentals : A Testimony to the Truth between 1910 and 1915*.

Les principes essentiels de cette collection énonçaient : « l'infaillibilité des Écritures ; la naissance virginale de Jésus ; la doctrine de l'expiation substitutive par la grâce de Dieu et la foi de l'homme ; la résurrection de Jésus ; et les miracles des Écritures. »

Dans *Looking Back at Sodom: My Evangelical and Lesbian Testimonies*, Julie Rak décrit les quinze années qu'elle a passées dans les églises évangéliques, après avoir renoncé à sa vie antérieure et à son identité lesbienne. Les églises avaient exigé d'elle qu'elle épouse un évangéliste, injonction qu'elle avait respectée, menant à dix années de mariage hétérosexuel et à la répression de son orientation sexuelle. À terme, sa 'seconde conversion' avait eu lieu lorsqu'elle s'était rendu compte que son aspiration spirituelle était tournée vers une communauté de femmes et pas nécessairement une communauté de femmes d'Église.

Cette collection mêle des récits et des mémoires d'individus, racontés à la première personne, avec autant de passion que de colère, d'espoir que de pardon. Ces essais, qui portent sur des personnes entrées involontairement dans des communautés chrétiennes évangéliques à d'anciens dirigeants religieux, offrent une perspective rare et humaine sur les facteurs qui attirent les gens vers les fondamentalismes et qui les en écartent.

Aisha Shaheed

### The Moon in the Water

**Ameena Hussein. (Perera Hussein Publishing House, Sri Lanka, 2009)**

Le premier roman d'Ameena Hussein, originaire du Sri Lanka, est un récit convaincant de la quête de racines et d'identité, qui va au-delà des souvenirs partagés et qui transcende les divisions ethniques et sexuelles. Le personnage féminin principal de *Moon*, Khadeeja – jeune, belle, menant une carrière fructueuse à Genève et fiancée à un homme du Malawi, Abdullah – retourne au Sri Lanka à la mort de son père bien-aimé, tué accidentellement par une bombe. Retrouvant sa mère, ses frères et sœurs éplorés, elle est choquée dans son deuil par la révélation de son adoption alors qu'elle était bébé. Elle apprend aussi l'existence d'un jeune frère, Arjuna. Brouillé à présent avec sa famille adoptive, celui vit dans une plantation de thé qui fut riche. Le voyage de Khadeeja dans son passé l'oblige à se confronter à un paysage et à des populations marquées par des décennies de conflits civils, où l'absence perçue de loyauté à une cause ou à un groupe armé peut être sanctionnée par la mort.

Il y a des moments où, oubliant qu'elle est romancière, Hussein se sert des personnages comme porte-parole de la frustration de sa génération face à la réflexion à court terme des

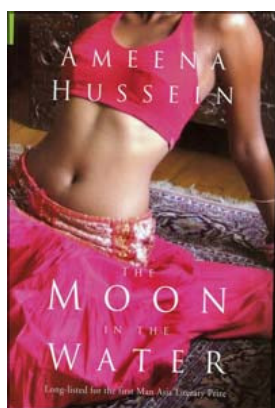
organisations d'aide et à l'attitude paternaliste des 'étrangers' naïfs.

Ce qui est plus grave, c'est qu'elle introduit des personnages dans le seul but de s'exprimer, par exemple, sur l'influence de la pensée et des pratiques wahhabites au Sri Lanka. Ainsi, la rencontre entre l'un des principaux personnages, Abdullah, et un imam provincial, mène à une description détaillée du passé de ce dernier : « Shahul Ha-meed avait donc été envoyé dans un madrasa du Pakistan. [...] Il était en désaccord avec l'ensemble du système qui y prévalait – apprendre par cœur sans poser de questions, la hiérarchie rigide, l'intolérance. Ceci ne pouvait être l'Islam, estimait-il, et à chaque fois qu'il posait des questions sur le système, il était battu ».

L'idée développée dans le roman, à savoir que l'enfance difficile et les transgressions d'Arjuna arrivés à l'âge adulte laissent présager un destin tragique, est trop prévisible ; la terrible catastrophe naturelle du Tsunami ne sert qu'à faire avancer l'intrigue et est le catalyseur de la réaffirmation par Khadeeja de ses propres loyautés et priorités. L'auteur semble se laisser aller à la facilité, alors qu'elle écrit de manière passionnée sur ses concitoyens et l'histoire de son pays.

Eleanor Kilroy

Roman



## Crime au nom de l'honneur. L'histoire réelle du combat d'une femme héroïque contre un crime inimaginable.

**Rana Hussein. Préface de Jane Fonda. (One World Publications, 2009)**

« Elle avait été violée par Mohammad, son frère ». « Pourquoi l'on avait punie, elle, et non lui ? » « Pensez-vous que nous avons tué la personne qu'il ne fallait pas ? » « Calmez-vous, nous avons fait ce qu'il fallait faire. [...] Elle a terni l'honneur de la famille et méritait de mourir. » Un schéma se dessine et des questions se posent : Comment une personne peut-elle 'mériter' de mourir ? Comment justifier un meurtre ? Comment est-il possible de légitimer un meurtre commis au nom de l'honneur ?

Rana Hussein est une jeune journaliste d'investigation du *Jordanian Times* ; et elle a obtenu le Human Rights Watch Award (2000), parmi d'autres prix prestigieux. Dans son ouvrage, elle relate le voyage qu'elle a entrepris au début des années 90 pour rompre le silence sur les crimes d'honneur en Jordanie, démarrant ainsi une campagne nationale pour réformer les lois 'd'honneur' en Jordanie, démarrant ainsi une campagne nationale pour réformer les lois connexes et jeter les bases de campagnes internationales simultanées contre la violence à l'encontre des femmes.

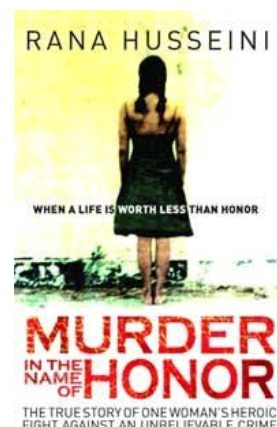
Des récits personnels jettent un vif éclairage sur la réalité des crimes 'd'honneur' et témoignent des effets dévastateurs des systèmes juridiques qui autorisent et justifient de tels crimes. La concentration initiale sur la Jordanie est élargie à d'autres pays et aux communautés émigrées

d'Europe et d'Amérique du Nord, ainsi qu'au cas le plus récent de tentatives de crimes 'd'honneur' en Italie, sur lesquelles une information juridique plus précise et plus actualisée aurait été appréciée. Cette vaste perspective aide le lecteur à comprendre que les crimes 'd'honneur' ne trouvent aucune légitimité dans la religion, et tente de saper les notions de 'relativisme culturel' qui tendent à justifier ces crimes dans les sociétés occidentales.

En effet, on retrouve le même schéma dans les histoires de Kifaya, Duaa, Allak, Fadime, Bruna et Tina, soulignant ainsi le rôle majeur des pressions sociétales en Jordanie, en Iraq, en Turquie, ainsi qu'en Suède, en Italie et aux États-Unis, décidant si une personne mérite de mourir. 'L'honneur' de la famille, est l'honneur de la communauté plus large ; c'est un idéal absurde qui met des œillères à l'esprit et durcit les cœurs.

*Murder in the Name of Honour* est un récit intéressant, même pour les lecteurs qui ne disposent pas d'informations générales sur le sujet. Le livre est stimulant parce qu'il éclaire l'aspect inconnu de ces crimes et qu'il exige des changements spécifiques tant dans les lois que dans la mentalité, en laissant espérer la réforme des lois nationales et internationales et des sociétés plus humaines.

Chiara Maurilio



Roman

## Women's Side of War (Ženska strana rata),

**Publié sous la direction de Lina Vuškovic et Zorica Trifunovic. (Women in Black - Belgrade, 2008)**

*Women's Side of War* (La guerre du côté des femmes) est une anthologie des expériences personnelles de femmes de l'ex-Yougoslavie, entre 1991 et 1999, qui montre leur force face à la guerre et en opposition à « l'histoire exclusivement masculine, sèche et impitoyablement impersonnelle ».

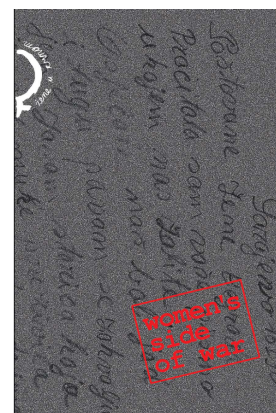
Le livre est réparti en thèmes et regroupe des récits de violence, de perte, d'amitié et de politique ; la multitude des récits offre des couches qui tissent un compte-rendu historique puissant de douleur, d'amour et de survie, face au nationalisme et au conflit ethnique. Les erreurs de traduction occasionnelles peuvent être ignorées, bien qu'un traducteur insiste sur une utilisation particulière d'expressions familières anglaises qui détournent du récit.

Les récits sont souvent brutaux et les descriptions des traumatismes physiques du conflit d'une franchise écœurante, mais le livre est émaillé de beaux contes sur l'amitié et la famille.

Chaque récit est relativement bref, ce qui permet donc une lecture rapide individuellement. L'introduction est sous forme d'une lettre écrite aux lectrices, mais le livre n'est exclusivement ni sur, ni pour les femmes.

J'encouragerais tant les hommes que les femmes à se procurer ce livre, ne serait-ce que pour en feuilleter les pages au hasard et s'attarder sur les souvenirs qui les émaillent.

Sheherezade Kara



Essai





## CRITIQUES

Film



« Un film divertissant et original portant sur des notions profondément ancrées des rôles de genre en Afrique du Nord et dans le monde arabe dans son ensemble. »

### Number One

Réalisatrice Zakia Tahiri, Morocco, 2008

« Cinq ans après la réforme du Code de la famille, les Marocains débattent toujours de l'identité de la famille marocaine », écrit la réalisatrice de Number One. Du point de vue du protagoniste masculin, de la classe moyenne, patron d'une usine de confection qui emploie des ouvrières, la Moudawana n'est pas une simple législation, mais une 'femme' maléfique réelle qui parcourt les rues du Maroc, incitant les hommes non seulement à craindre pour leurs mariages et leurs emplois, mais aussi pour l'inviolabilité des espaces exclusivement réservés aux hommes. Dans une scène comique, le patron a des hallucinations : les cafés sont remplis de femmes masculines et bruyantes et, aux balcons, des hommes en tabliers mettent le linge à sécher, alors que des femmes lubriques, vêtues de bleus de chauffe, creusent des trous dans les rues à l'aide de marteaux piqueurs.

L'intrigue est linéaire et facile à suivre : une jeune ménagère timide rêve d'un monde cosmopolite, alors que son mari revêche, Abdullah – le patron d'usine – se comporte de manière grossière et inflexible envers ses employées et elle-même, soucieux de ne pas être pris pour un imbécile. En fait, la seule personne qui le traite comme un imbécile est le propriétaire corpulent de l'usine, qui mène ses affaires au téléphone, du bord de sa piscine, en proférant des menaces si Abdullah se hasarde à soulever des questions de pratiques de travail éthiques, à la lumière des nouvelles lois, etc. Un jour, une autre mère de famille fait une confidence à la femme d'Abdullah, à la sortie de l'école : l'appétit sexuel de son mari est devenu insatiable, depuis qu'elle a aspergé une potion magique sur sa nourriture.

L'épouse se procure immédiatement la même potion magique et sa vie en est bouleversée, avec des avantages inattendus pour les employées de l'usine et pour les relations de genre dans l'ensemble du pays. Abdullah devient une célébrité et sert de modèle à tous les hommes nouvellement sensibilisés sur les relations hommes/femmes. Après avoir été licencié en raison de son comportement peu orthodoxe favorable aux femmes, il est réembauché et salué par les employées comme patron 'Number One'.

Il serait aisé de contester un certain nombre de procédés de narration : le recours au réalisme magique ne sape-t-il pas le message selon lequel la réforme des sociétés patriarcales dépend d'un changement d'attitude volontaire de la part des hommes, plutôt que des manipulations de leurs épouses désespérées ? De plus, clôt le film sur une scène où le protagoniste est révérend comme une sorte de dieu, rétribué pour son bon comportement envers les femmes, sous le regard admiratif de son épouse remplie d'orgueil, renforce peut-être l'idée que les femmes veulent être mieux traitées par les hommes dans des postes de pouvoir plutôt que d'occuper elles-mêmes de tels postes. L'aspect comique des hommes accomplissant des 'tâches féminines', par exemple lorsqu'ils mettent des sous-vêtements à sécher, est poussé jusqu'au grotesque, mais le film reste divertissant et original sur le thème des notions profondément ancrées des rôles de genre en Afrique du Nord et dans le monde arabe dans son ensemble.

Eleanor Kilroy

### QUESTIONNAIRE

#### QUESTIONNAIRE sur les Femmes Défenseuses des Droits Humains

La Campagne Internationale sur les Femmes Défenseuses des Droits Humains consolide actuellement son travail en créant une Coalition qui soutiendra de façon durable les femmes défenseuses des droits humains. Dans ce processus, la Campagne a entrepris un état des lieux concernant les femmes défenseuses des droits humains, depuis 2005, date de lancement de la Campagne, jusqu'à aujourd'hui.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir ce questionnaire, en tant que militante défendant les droits des femmes ou bien en tant que défenseure des droits humains des femmes. Votre réponse aidera à la rédaction d'un rapport qui servira de base au plan stratégique triennal que va élaborer la Coalition. Cela nous permettra de mieux comprendre, au plan mondial,

le profil des femmes défenseuses des droits humains, ainsi que les violations et les contraintes auxquelles elles font face dans leur travail militant, et les mesures à prendre pour y remédier.

Remplir ce questionnaire vous prendra une heure ou deux. Vous pouvez le remplir individuellement ou bien former un groupe de discussion pour que la réflexion soit collective ; toutefois assurez vous que chaque participante du groupe de discussion remplit bien individuellement son questionnaire. Sentez vous libre de prendre davantage d'espace pour vos réponses, si cela est nécessaire. Enfin, s'il y a certaines informations que vous ne souhaitez pas rendre publiques, ne répondez pas à la question.